

totale de \$16,600,000 a été affectée aux projets de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation. Sur cette somme, \$9,900,000 provenaient des crédits réguliers et \$6,700,000 des fonds extra-budgétaires. Pour la période 1965-1966, l'ensemble des fonds mis à la disposition de l'UNESCO pour l'éducation s'élèvera à \$27,800,000. Cette somme se répartit comme il suit: \$11,300,000 provenant du budget ordinaire, en augmentation de 13 p. 100, et \$16,500,000 provenant d'autres sources, en augmentation de 60 p. 100.

Dans les domaines de la planification et de l'administration de l'enseignement où les spécialistes sont particulièrement peu nombreux, l'UNESCO poursuivra ses efforts en vue de susciter la recherche et de former le personnel nécessaire. Les délégués ont reconnu que l'Institut international de planification de l'enseignement, fondé à Paris en 1963, rendait déjà des services importants aux pays membres en élaborant des lignes de conduite pour la planification et pour le développement au niveau national; on s'attend à ce que sa contribution devienne encore plus importante à cause de l'aide que cet organisme reçoit de la Banque mondiale sous forme de subventions.

Programme mondial contre l'analphabétisme

De plus, on a préparé un programme mondial de lutte contre l'analphabétisme de répandre partout l'enseignement de la lecture et de l'écriture. La Conférence a approuvé l'idée du directeur général d'employer une "stratégie sélective", et a proposé de mettre à l'essai en 1966 un programme de cinq ans qui comprendrait l'établissement de projets-pilotes dans huit pays. On s'attend à ce que ces projets, lorsqu'ils auront été analysés et évalués, fournissent des données sur la meilleure façon d'attaquer le problème de l'analphabétisme à l'échelle mondiale.

Lorsque cette question a été débattue par la Commission du programme, les représentants ont reconnu que le problème de la lutte contre l'analphabétisme avait une importance capitale. Ce sujet a soulevé beaucoup d'intérêt, comme en témoignent les cinquante-deux interventions faites par les représentants. Ce nombre est le plus élevé dans l'histoire de l'UNESCO. Au cours de son intervention, le délégué canadien a exprimé l'avis que le programme de lutte contre l'analphabétisme devrait faire partie de l'ensemble du développement social et économique d'un pays et que le rôle de l'UNESCO était de stimuler et d'activer ce travail. Il a aussi présenté en détail les idées courantes au Canada sur l'enseignement de la lecture aux illettrés. A la fin de la discussion, 24 États membres ont approuvé la proposition de tenir une conférence afin d'étudier des plans pour combattre l'analphabétisme généralisé; comme le Gouvernement de l'Iran a offert d'organiser une telle réunion, il a été convenu qu'elle aurait lieu à Téhéran soit en 1965 soit en 1966.

Sciences naturelles et développement

Les représentants ont approuvé la proposition visant à donner aux activités